

COMPTE RENDU CA DU 29 JANVIER 2019

1° - Le contrat découverte

Isabelle a mis en place une liste d'attente. A date, avec Médéric ils distribuent 80 paniers le mardi entre Fontenay et Benet ce qui est très bien.

Le CA décide donc de mettre en suspend le contrat découverte.

2° - Le printemps Bio

A l'unanimité, le CA valide la participation de l'Amap au Printemps Bio 2019, l'objectif étant de s'ouvrir à l'extérieur.

3° - AG de l'AMAP

Proposition de 2 dates aux amapiens via un Doodle : mardi 26 et mercredi 27 mars

4° - Mademoiselle Vrac

Il s'agit d'une boutique qui se situe dans la zone de la Mude à Niort. Le CA valide le fait que l'on communique le nom aux amapiens mais nous n'organiserons pas de commandes groupées.

5° - Naturellement Gourmandes

Sandrine était venue présenter ses produits lors des automnales. Elle a réalisé un contrat très complet, accompagné de photos et de la composition de ses produits, qui sera proposé très prochainement aux amapiens. Elle proposera un contrat par mois. Première livraison envisagée le 26 février.

6° - Les distributions pendant les travaux de la salle des fêtes

Le lieu reste toujours à déterminer.

7° - Point comptabilité

Un excédent de trésorerie va permettre à l'association de faire l'acquisition d'une balance supplémentaire.

8° - Les avocats

Nous avons un reliquat de 168,34 € sur les agrumes, le CA valide la donation de cette somme pour la coproduction d'avocats.

9° - Le Veau

Le référencement d'un producteur de veau est actuellement à l'étude.

10° - Le Porc

Le référencement d'un producteur de porc est actuellement à l'étude.

11° - Le prochain CA

La date du prochain CA est fixée au 5 mars. Il sera ouvert à tous ceux qui souhaitent venir voir comment il fonctionne, et ce en vue d'éventuelles candidatures qui seront proposées au moment de l'AG.